



Pointe-Claire, le 11 juillet 2017

Objet : Utilisation des micro-ondes au service de garde

Chers parents,

Nous vous informons qu'à partir du 29 août 2017, le service de garde n'utilisera plus les micro-ondes durant la période du dîner. Cette décision a été prise et approuvée par le conseil d'établissement pour les raisons suivantes :

- Allergies alimentaires
- Salubrité
- Hygiène

Nous suggérons l'achat d'un bon thermos et vous avez toujours la cafétéria de l'école où divers repas chauds sont préparés sur place.

Nous vous invitons à visiter le lien suivant pour vous aider à l'achat et l'utilisation d'un bon thermos.
<http://enfantsquebec.com/2013/08/06/le-thermos-a-la-rescousse/>

Pour toutes autres questions, vous pouvez communiquer avec moi à compter du lundi 14 août 2017.

Merci de votre compréhension et votre collaboration.

Julie Boileau
Technicienne du SDG